

DATE	TITRE	PROFESSEUR
6 septembre	Plantes médicinales. Historique de leur utilisation. Importance dans l'arsenal thérapeutique actuel.	Jean-Yves Dionne
13 septembre	Les meilleures pratiques dans l'extraction, la caractérisation et l'identification des principes actifs des plantes médicinales.	Mohammed Hmamouchi
20 septembre	Ethnobotanique : Le savoir traditionnel au niveau des plantes médicinales.	Alain Cuerrier
2 octobre	Analyse critique des sources d'information. Exceptionnellement Lundi 2 octobre de 9h-12h Salle L-868 (Conjointement avec étudiants PHL3900)	Patrice Dupont
4 octobre	Séminaire de discussion 1: L'ethnobotanique appliquée à chaque plante médicinale de la liste de référence.	Pierre Haddad
11 octobre	Séminaire de discussion 2: La phytochimie appliquée à chaque plante médicinale de la liste de référence.	Pierre Haddad
18 octobre	Les méthodes permettant de déterminer les propriétés pharmacologiques associées aux plantes médicinales.	Pierre Haddad
25 octobre	Séminaire de discussion 3: La pharmacologie appliquée à chaque plante médicinale de la liste de référence.	Pierre Haddad
1 ^{er} novembre	Regard critique sur les protocoles cliniques et les effets thérapeutiques associés aux plantes médicinales.	Jean-Yves Dionne
8 novembre	Séminaire de discussion 4: La recherche clinique appliquée à chaque plante médicinale de la liste de référence.	Pierre Haddad
15 novembre	Les réglementations gouvernementales et la mise en marché des plantes médicinales (contenu, innocuité et efficacité).	Julie Séguin
22 novembre	Séminaire de discussion 5: La réglementation appliquée à chaque plante médicinale de la liste de référence.	Pierre Haddad
29 novembre	Les interactions entre les plantes médicinales et les médicaments	Pierre Haddad
6 décembre	Séminaire de discussion 6: Les interactions médicamenteuses appliquées à chaque plante médicinale de la liste de référence.	Pierre Haddad
13 décembre	Dépôt des travaux de session (monographies)	Pierre Haddad

Responsable : Dr Pierre Haddad

Évaluation : Travail de session, 60%; Participation cours magistraux, 10%, Présentation séminaire de discussion 30%.

Le plagiat à l'Université de Montréal est sanctionné par le Règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants. Pour plus de renseignement, consultez le site www.integrite.umontreal.ca